

plus d'une occasion de dire leur façon de penser sur la manière de remédier à cet important problème. Toutes ces opinions seront bienvenues en toute occasion.

M. Gilbert: Une question supplémentaire. Quand le ministre pense-t-il pouvoir faire une déclaration sur les principes directeurs, concernant les logements sociaux?

L'hon. M. Andras: Monsieur l'Orateur, comme je le disais au début du mois, il y a eu retard de ce côté du fait que nous n'avons pas encore reçu les recommandations de toutes les provinces. Aussitôt parvenues, elles seront examinées et feront l'objet d'une proposition détaillée. Ensuite il nous faudra, je pense, consulter les provinces pour en arriver à une sorte d'entente après quoi je ferai volontiers une déclaration.

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire pour le ministre. Est-il disposé à révéler à la Chambre aujourd'hui les 12 projets de réaménagement urbain dont l'approbation est à l'étude et qu'il a passés sous silence dans sa déclaration d'hier?

L'hon. M. Andras: Monsieur l'Orateur, si les députés insistent, je me verrai obligé de croire qu'ils avaient droit à ce renseignement. Je les engage néanmoins à prendre patience, étant donné que nous discutons de la question avec les ministres provinciaux intéressés. Ils préféreraient, nous ont-ils dit, disposer de quelques jours encore pour examiner la situation, après quoi ils se mettront en rapport avec moi. Je le répète, si les députés insistent, je me rendrai à leurs instances, mais il me semble qu'il y va de l'intérêt de tous d'attendre quelques jours encore.

M. Alexander: Encore une question supplémentaire. J'accepte l'explication du ministre, du moins en partie, mais puis-je lui demander quand il sera en mesure de dire à la Chambre quelles sommes on envisage d'engager dans ces 12 projets à l'étude? De plus, voudrait-il nous dire si ces villes qui ont reçu des subventions la dernière fois seront assurées qu'elles en obtiendront cette fois encore?

L'hon. M. Andras: Monsieur l'Orateur, le montant total des sommes engagées dans ces 12 programmes est d'environ 48 millions de dollars. Les villes ou communautés qui ont reçu en août une approbation limitée quant à leur participation ne sont pas incluses dans ces 12 programmes ou dans les 48 millions de dollars dont je parle, du moins en ce qui concerne les crédits supplémentaires.

[L'hon. M. Andras.]

L'AIDE À LA RÉALISATION DE MAISONS PRÉFABRIQUÉES

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question qui est dans la ligne générale du sujet. Je suis heureux que le ministre se préoccupe de ceux qui, se trouvant au bas de l'échelle des revenus au Canada, éprouvent des difficultés à se loger. Le ministre aurait-il des renseignements à nous donner sur l'aide financière du gouvernement dans le cas des maisons préfabriquées, puisque c'est une question qui l'intéresse?

L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, notre aide dans ce domaine est sous forme de recherche. J'ai eu l'occasion, il y a environ un mois, de voir un très intéressant prototype à Kenora (Ontario). J'ai dit à l'entrepreneur que nous serions heureux d'approuver le projet, moyennant une ou deux légères modifications. Nous recevons de temps à autre des propositions de ce genre, que nous accueillons chaleureusement. Nous y donnons suite chaque fois qu'elles sont utiles.

M. Rose: Puisqu'il est également question de cela dans le rapport de la Commission d'étude, le ministre nous dira-t-il si son ministère songe à consentir des prêts directs pour l'achat de ces maisons préfabriquées?

L'hon. M. Andras: Nous ne songeons nullement à consentir des prêts directs. Si le député veut parler des prêts en vue de la spéculation dont il est question à l'article 40, nous avons décidé cette année de ne pas y donner suite, car nous désirions consentir des prêts directs en vertu des articles 16 et 35 pour la mise en chantier le plus tôt possible de maisons destinées aux gens à revenu modique. Nous sommes heureux de contribuer à ces programmes de mise au point de maisons préfabriquées.

LES SOCIÉTÉS DE CONSTRUCTION—DEMANDE DE TRAITEMENT FISCAL ENCOURAGEANT

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question connexe au ministre des Finances. Peut-il nous dire si le gouvernement voit d'un œil favorable la proposition de venir en aide aux sociétés de construction, puisqu'il y a actuellement disette de prêts hypothécaires?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je ne crois pas que la question soit recevable.